



7^{èmes} Trophées Santé Achat

Dossier de candidature

Nom de l'établissement candidat :

Catégorie :



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
REGLEMENT DU CONCOURS	4
FICHE D'INSCRIPTION	5
CHOIX DE LA CATÉGORIE	8
DESCRIPTION DE L'OPÉRATION OU DE L'ACTION	9
I. ÉTATS DES LIEUX ET OBJECTIFS POURSUIVIS	9
II. MOYENS MIS EN ŒUVRE	10
III. CALENDRIER	11
IV. RÉSULTATS ATTENDUS OU ATTEINTS	11



INTRODUCTION

Pour la 7^{ème} année consécutive, les Journées de l'achat hospitalier (JAH) organisent les Trophées Santé Achat qui visent à récompenser les politiques et les actions exemplaires menées par les acteurs du secteur de la santé en termes d'achat dans 4 catégories :

- **Performance achat** (politiques ou actions qui ont débouché sur des gains qualitatifs et/ou quantitatifs : amélioration des soins ou des conditions de travail, gains achats, économies budgétaires...)
- **Innovation** (initiatives pour faciliter ou développer l'innovation : nouveaux modèles d'acquisition, nouvelles méthodes d'organisation ou d'optimisation des processus, expérimentations de nouveaux produits et de nouvelles solutions, digitalisation, co-construction de l'offre et de la demande ...)
- **Achat durable et responsable** (démarches destinées à favoriser la prise en compte dans les achats des impacts sociaux et environnementaux, la préservation des ressources, l'éthique, l'économie circulaire, l'emploi de personnes exclues du monde du travail...)
- **Direction ou service achat de l'année** (choix d'une stratégie, gestion de projet, diffusion de la culture achat dans l'organisation, création d'une entité achat, professionnalisation, contribution à la transformation du système de santé...)

La vocation de ces trophées est de permettre la mise en valeur de réalisations concrètes et remarquables, encore trop peu mises en avant dans le secteur de la santé et qui contribuent à l'amélioration de la performance des fonctions achat.



RÉGLEMENT DU CONOURS

Le concours est gratuit et ouvert aux groupements hospitaliers de territoire (GHT), centres hospitaliers (CHU, CHR, CHI, CH), établissements de santé privés d'intérêt collectif (ESPIC), au service de santé des armées, aux établissements publics administratifs intervenant dans le domaine de la santé publique, aux établissements ou groupes d'établissements médico-sociaux, centres communaux ou intercommunaux d'action sociale (CCAS, CIAS), et aux services départementaux d'incendie et de secours (SDIS).

Pour candidater, les établissements doivent remplir un dossier téléchargeable à l'adresse suivante : www.journees-achat-hospitalier.com

Ce dossier doit clairement mentionner le nom de la structure, le choix de la catégorie et comporter un exposé de l'initiative (objectifs, moyens, calendrier, résultats). La description ne pourra pas excéder les trois pages prévues (voir pages 9 à 11). En cas de besoin, le dossier peut être accompagné d'annexes (tableurs, diaporamas, photographies, organigrammes, logigrammes, schémas...) destinées à aider le jury à mieux comprendre l'action entreprise ou à illustrer les bénéfices obtenus.

Afin de faciliter la lecture des dossiers, la présentation doit être réalisée avec un traitement de texte. Les rédactions manuscrites ne sont pas autorisées.

Les établissements ont la possibilité de candidater une ou plusieurs fois dans chaque catégorie, à la condition que l'opération présentée soit différente.



La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **vendredi 8 novembre 2019 minuit**.

Les dossiers devront être impérativement transmis par voie dématérialisée à l'adresse suivante : evenement@resah.fr

Un jury, composé de journalistes, d'experts et d'anciens lauréats, est chargé d'examiner les candidatures et d'élire un vainqueur dans chaque catégorie. Le cas échéant, il se réserve la possibilité de ne pas désigner de lauréat ou d'attribuer un prix spécial.

Les trophées Santé Achat seront décernés le jeudi 28 novembre 2019 à l'occasion des Journées de l'achat hospitalier qui se dérouleront les 28 et 29 novembre prochains au Beffroi de Montrouge (Hauts-de-Seine).

Nous comptons sur votre participation !



FICHE D'INSCRIPTION

La fiche d'inscription est à compléter pour chaque opération présentée et à joindre au dossier.

Merci de nous transmettre le dossier de candidature avant le 8 novembre 2019 :

- Par mail à : evenement@resah.fr

Seuls les dossiers complets remplissant toutes les conditions énoncées pourront être examinés par le jury.

Fiche de la structure	
Type de structure (GHT, CH, CHU, Ehpad, Ccas, ...)	
Nom de la structure	
Nom et prénom du directeur	
Adresse	
Nom et prénom du référent	
Fonction	
Téléphone	
Adresse mél	
Budget achat	



AUTORISATION DE REPRODUCTION

Je soussigné(e)

Déclare et garantis avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires à la reproduction et à la représentation des éléments du dossier présenté (notamment et sans que cette liste soit exhaustive : schémas, graphiques, photos etc.) et autorise en conséquence l'organisateur à reproduire et représenter ces éléments dans tout support ou média susceptible de traiter des Trophées santé achat. Ces reproductions devront pouvoir intervenir sans obligation d'aucune sorte à la charge de l'organisateur. Je garantis ce dernier de tout recours à cet égard.

Fait à

Signature du responsable du dossier :



CHOIX DE LA CATÉGORIE

Cochez la catégorie choisie

- ☐ Catégorie « Performance achat »
- ☐ Catégorie « Achat durable et responsable »
- ☐ Catégorie « Innovation »
- ☐ Catégorie « Direction ou service achat de l'année »

28-29 NOVEMBRE 2019
BEFFROI DE MONTROUGE



9^e édition
*L'achat hospitalier
au service de la
transformation
du système de santé*

Dossier de candidature

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION OU DE L'ACTION

I. ÉTAT DES LIEUX ET OBJECTIFS POURSUIVIS



II. MOYENS MIS EN ŒUVRE



III. CALENDRIER

IV. RESULTATS ATTEINTS OU ATTENDUS